La pauvreté en Grande-Bretagne

Partage international nº 101 – Février 1997

La chaîne de télévision britannique Channel 4 a mis sur pied une « Commission sur la pauvreté » afin d'étudier ce phénomène en Grande-Bretagne et d'émettre des recommandations à ce sujet. Cette commission est composée de quatre personnes considérées comme des références dans leur domaine : un employeur, un professeur d'université, un juge et le directeur d'une troupe théâtrale dont les membres sont issus d'une minorité éthnique. Un point sur les progrès accomplis dans le cadre de cette étude a été diffusé le 12 octobre 1996, dans une émission de Channel 4 : *Les justes, les magnifiques et les dépossédés*, une suite de la série *Sans le sou*, diffusée en 1995.

Au sein de la Communauté européenne, le seuil de pauvreté est défini par « un revenu inférieur ou égal à la moitié du salaire national moyen » ce qui, au Royaume-Uni, se traduit par moins de 700 francs par semaine pour une personne seule. Selon la Commission, une personne dans cette situation aurait *« beaucoup de mal à mener une vie sociale normale »* . Par exemple une famille serait dans l'impossibilité d'inviter ses voisins pour le thé parce qu'elle ne pourrait se permettre d'acheter un gâteau. Dans ce cas-là, il s'agit d'une *« mise à l'écart par manque d'argent ».* En Grande-Bretagne, plus de 14 millions de personnes (soit un quart de la population dont quatre millions d'enfants) sont touchées par la pauvreté.

Les membres de la Commission ont estimé que le racisme pouvait être un facteur favorisant la pauvreté, entraînant la personne dans un cycle d'exclusion, et les gens interrogés ont comparé cela à un cercle vicieux : en conclusion, il faut s'attaquer aux deux problèmes à la fois.

Les recommandations de la Commission sont les suivantes :

– Que le gouvernement reconnaisse l'existence de la pauvreté en Grande-Bretagne et en donne une définition officielle.

– Que les budgets consacrés à l'éducation, au logement et à la création d'emplois soient augmentés.

– Que ceux-ci soient financés en allégeant les impôts des démunis et en augmentant en conséquence ceux des riches.

– Que personne, au sein d'une même entreprise, ne soit rétribué plus de 25 fois plus que l'employé le moins rémunéré.

Les magnifiques, les justes et les dépossédés, Ce rapport est disponible pour 3,5 £ au Channel 4 Poverty Commission, PO Box 4000, London W5 2GH, UK

Royaume Uni
Sources : Channel 4 TV, G.B.
Thématiques : Société
Rubrique : Divers